Le petit livre M : moi, Pierre Arnold, manager

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1984)**

Heft 739

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1017068

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

POINT DE VUE

Pensum profond

Et dans 10 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 000 001 années?
En effet, la question se pose.
Nous esquisserons donc quelques bouts d'ombres d'éléments de réponses dans un prochain numéro.
Aujourd'hui, il fait trop chaud.
Mais je dirai néanmoins que les cosmologistes m'agacent, ces temps.
De fait, il n'est qu'un sujet intéressant: l'infini.
C'est du moins l'impression que j'avais, tout à l'heure, sous la douche, en me frottant les pieds.

G. S.

LE PETIT LIVRE M

Moi, Pierre Arnold, manager

Coïncidence: les deux fédérations coopératives Migros et Coop, qui sont aussi les deux plus grandes entreprises de distribution du pays, viennent de changer en même temps de tête. Frappés l'un et l'autre par la limite d'âge, Pierre Arnold (62) et Robert Kohler (65) ont cédé la place respectivement à Jules Kyburz (49) et Hans Thuli (61). Les deux «nouveaux» sont entrés à 19 ans en religion coopérative, tout au bas de l'échelle; le premier se dit fier de ses «trente années d'académie Migros», et le second se félicite des encouragements de papa, alors administrateur de la «Konsum» de Bad Ragaz, qui l'a orienté vers un employeur qu'il n'a jamais eu envie de quitter.

Mais là s'arrêtent les analogies. Car si le «Dr. Kohler» a quitté plutôt discrètement la «Tour Coop» qui domine la gare de Bâle (face à celle de Lonza, une belle paire d'immeubles administratifs), le showmagnifiscent Pierre Arnold s'est organisé une sortie grandiose. Si les séances de conseil d'administration et les tournées de conférence lui en laissent le loisir, il pourra feuilleter le plus impressionnant press-book jamais composé à la gloire d'un manager helvétique. A la décharge des journalistes, convenons que le monde des affaires suisse ne leur fournit guère de «personnages» d'un format comparable à celui de l'ancien «patron» et désormais président de la Migros (préparez déjà vos plumes et caméras pour le jour où il quittera cette présidence, dans huit ans au plus tard!).

Dernier — en date — monument élevé en l'honneur de P. A. avec «l'amical encouragement de son entourage», grâce à la contribution technique des imprimeries Lamunière, et dignement inauguré lors d'une mémorable journée sur le Léman le 6 juin dernier: un beau volume relié (comme on n'en fait plus), fort de 443 pages, intitulé «La barre et la plume», paru aux Editions de la Presse Migros, Zurich bien sûr. Avec des illustrations de Hans Erni, bien sûr. Auteur: Pierre Arnold, bien sûr. Lequel s'envoie d'abord une lettre à lui-même, en se vousoyant, histoire de «retracer son itinéraire personnel et professionnel, et d'éclairer l'évolution qui l'a conduit à la présidence de la délégation (de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, ndlr). La suite se lit dans les 'lettres aux coopérateurs', rassemblées par thèmes principaux dans ce livre».

C'est que fidèlement, semaine après semaine, Pierre Arnold a ponctuellement adressé sa missive hebdomadaire au million de coopérateurs lecteurs de la presse Migros, et cela depuis son accession à la tête de l'entreprise en 1976. Soit au total 420 lettres, de quoi remplir trois volumes. Il a donc fallu faire des choix: 203 lettres ont eu l'honneur de la réimpression, en version intégrale ou partielle. La moitié des livraisons, mais un tiers des textes seulement, ont donc trouvé place dans le dernier (en date) ouvrage de celui qui a tenu à la fois la barre et la plume.

A la faveur de l'été, on peut trouver le temps d'analyser un peu les choix effectués, et reconstituer les critères de sélection, sans nul doute déterminés avec la plus grande attention pour soigner l'image, de la firme comme du personnage.
Laissons de côté les suppressions par coquetterie de l'auteur — ou de sa (bonne) conseillère en écriture, Charlotte Hug, directrice de la presse Migros. Prenons acte de l'abandon effectivement opportun de tout le ballast des lettres de circonstances: fêtes de fin d'année, clôture de l'exercice écoulé, célébration des pionniers jubilaires, etc. Heureusement, une seule des missives du 1er Août (thème: les feux) et de Noël (les bougies) ont échappé au processus d'élimination des lieux communs.
Ont également disparu toutes les lettres de soutien, voire d'appel de fonds, pour des causes qui ont tenu momentanément — ou tiennent encore — à cœur le généreux auteur: le centre pour paraplégiques de Risch (28.9 et 5.10.1983), le film Swissorama 1984 qui aurait dû être réalisé pour cet été (16.6.1982), les spoliés d'Algérie (1.2.1984), le Musée du Cheval (22.2.1984), la Chartreuse d'Ittigen/TG (18.4.1984, présentée le 15.11.1978 dans une lettre reproduite), l'Arboretum d'Aubonne, etc.

FOIN DES ÉCHECS ET DES CONTROVERSES!

Plus significative, l'absence de tout texte sur des affaires récemment terminées après d'assez vives controverses internes ou publiques: rien sur Grün 80 (où la Migros avait déjà investi 22,6 millions, selon la dernière lettre parue à ce sujet, datée du 25.4.1984); rien non plus sur le rachat plutôt mouvementé de la majorité du capital de la société d'armement bâloise Neptun.
On cherchera en vain également dans «La barre et la plume» des allusions aux échecs récents de la Migros: pas un mot sur l'interruption de la coûteuse opération d'Optiporc à Chesalles, ni sur les chiffres rouges de certaines sociétés membres de la «Communauté» Migros. Quand il est question d'Ex Libris, d'Hotelplan ou de la Secura (la ban-

que n'est pas mentionnée), c'est pour en célébrer la gloire passée, pas les difficultés récentes. Egalement de bonne guerre, la non-reprise des hommages pourtant réitérés à Alfred Gehrig, ce neveu de Duttweiler que P.A. soi-même n'est pas parvenu à faire nommer président d'honneur — un titre qui lui sera attribué à son départ pour la première fois dans l'histoire de la Migros?

SUCCÈS EN DÉTAILS

En revanche, le lecteur peut reconstituer par le détail les succès obtenus par l'auteur des Lettres aux coopérateurs, comme par exemple sur ceux de ces derniers qui avaient lancé le mouvement M-Renouveau et ses fameuses candidatures de combat aux élections Migros de 1980. La volonté de liquider le dossier ne va toutefois pas jusqu'à la reproduction de textes publiés par la suite comme pour exorciser le traumatisme provoqué par ces trublions, et qui portaient de jolis titres allusifs: Fantaisies printanières (25.3.1981), Le Renouveau (7.4.1982), L'obstination du printemps (30.3.1983).

Questions titres, on observe aussi des modifications intéressantes entre la version originale et la réimpression: «Les dés sont jetés» (24.6.1981, après le refus de l'expansion de Migros à l'étranger) deviennent plus clairement «Les coopérateurs disent non»; «La démocratie Migros» (12.8.1981) devient banalement «Deux initiatives»; «La démocratie permanente» (15.12.1982) devient énigmatiquement «Une charte contre le 'miroir aux alouettes'». A noter que le miroir en question le 15 décembre désignait les prix d'appel, après avoir signifié la charte elle-même le 22 septembre précédent, dans une lettre non réimprimée pour éviter toute confusion.

UN MIROIR FIDÈLE

Si les petits commerçants et la défunte initiative populaire de l'Action républicaine pour les sauver ont droit à la reprise d'une contre-argumentation en règle, la concurrence se cherchera en vain dans «La barre et la plume». Sauf Denner, dont le patron, Karl Schweri, a la fâcheuse tendance à commettre le crime de lèse-Dutti en voulant comme lui, mais moins bien, promouvoir son business par le détour de la politique — sans même prendre le risque de financer un parti (qui s'avèrerait tôt ou tard d'une insupportable ingratitude comme ces maudits «verts» de l'Alliance des Indépendants).

Enfin, passons sur les démêlés complaisamment étalés sous le titre flatteur de «Combats»: la crise et la disparition de la «Tat», la crise et la reprise en main de l'Institut G. Duttweiler, la lutte contre l'émission «A bon entendeur» sont rappelées par le menu, à toutes fins utiles. Ne faudrait pas que ça se reproduise, ok?

Au total, et par-delà l'indéniable habileté qui a présidé au choix des textes repris dans «La barre et la plume», ce recueil restitue assez bien l'auteur, avec son insatiable goût du succès, sa générosité pas trop nuancée dans l'effort et l'action, sa volonté de pouvoir, et aussi une certaine candeur: la foi du charbonnier dans l'électronique, une sorte de panthéisme technologique, la croyance dans sa bonne étoile, et la fierté de savoir creuser un sujet. Il y a de tout cela dans les missives de Pierre Arnold, dans les plus «philosophiques» comme dans les plus concrètes. Relisez donc la plus longue lettre jamais écrite aux coopérateurs (le 17 mars 1982) et reproduite intégralement dans «le» livre: elle est consacrée à «ces méchants phosphates», et se termine sentencieusement par la formule qui sert d'enseigne à l'émission de Catherine Wahli...

APRÈS LE 1er AOÛT

Méditation patriotique

Le calme de l'été est propice à la méditation, c'est bien connu. Pourquoi ne pas en profiter pour tenter de plonger très patriotiquement dans les méandres de notre défense nationale? Et là, abandonnez un instant la théorie pour la pratique! Voici la piste que nous vous proposons: il y a quelques semaines le conseiller national communiste genevois Dafflon demandait au Conseil fédéral quelle serait sa réaction si l'espace aérien suisse était violé par des missiles atomiques de moyenne portée, tels qu'il s'en installe de plus en plus dans des pays proches de la Suisse. A quoi ledit Conseil fédéral, après quelques mots d'introduction consacrés au devoir sacré et protégé des Etats neutres de défendre leur territoire, répondait ceci:

La défense de l'espace aérien pose des problèmes particuliers dans le domaine de la technique des armements. Actuellement, aucun Etat n'est en mesure de lutter efficacement contre des engins balistiques en vol. La Suisse ne peut donc pas empêcher le survol de son territoire par de tels engins.

En revanche, les missiles de croisière qui volent relativement lentement dans l'atmosphère pourraient éventuellement être détruits. Lorsqu'il s'agit d'engins équipés d'armes nucléaires, il se pose cependant la question des dommages que pourrait causer leur destruction dans notre pays. Il faut tenir compte à la fois de l'obligation que la Suisse a, en tant que pays neutre, de défendre son territoire et du droit de notre peuple à survivre. Ce dernier prime sans conteste sur toutes les obligations légales.

En résumé, il y a lieu de relever que la Suisse utilisera, dans la limite de ce qui est raisonnable, tous les moyens techniques pour faire respecter sa souveraineté et l'inviolabilité de son espace aérien. Nos devoirs en qualité d'Etat neutre exigent qu'il en soit ainsi contre tous genres d'engins volants, quelle que soit leur origine.

D'où votre sujet de méditation tout trouvé: quand la Suisse, «raisonnablement», et dans la perspective d'un conflit nucléaire en Europe, passera-t-elle à l'action (militaire)?